

0851388X
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE OLIVIER MESSIAEN
ALLEE DES PEUPLIERS
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
Tel : 0251651928

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Compétence exclusive

Objet : Délégation de signature

Numéro d'enregistrement :17

Année scolaire : 2023-2024

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-13

Le chef d'établissement délègue sa signature

Pour les domaines suivants :

Les bons de commande dans le respect des crédits ouverts et de la réglementation, pour tout type de commande jusqu'à 799 euros HT.

Les bons de commande, hors ceux liés au SRH-6011, devront cependant être signés par le chef d'établissement lorsque les dépenses excéderont la somme de 799 euros HT.

Cette délégation prend effet à la date de signature du présent acte.

A

Nom :MARTIN

Prénom :ATSE

Qualité :PERSONNEL ADMINISTRATIF

Fonction :ADJOINT GESTIONNAIRE

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0